



Hôpitaux de Lyon

LIVRET D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS INFIRMIERS

ACCUEIL ET RESSOURCES DU TERRAIN DE STAGE

UNITE 33 CHIRURGIE ORTHOPEDIE

**DCS
IFSI CLEMENCEAU
IFSI ESQUIROL**

2011/Version 3

SOMMAIRE

PREAMBULE

FICHE 1

Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

FICHE 2

Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon

FICHE 3

Présentation de l'unité

FICHE 4

Conditions d'accueil

FICHE 5

Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

FICHE 8

Apprentissage des actes, activités et techniques de soins

FICHE 9

Annexes : Exemples et illustrations sur les fiches 5,6 et 7

PREAMBULE

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle.

L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.

En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quelque soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les 4 **compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire **prise de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques).

L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

⇒ **L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

⇒ **L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

⇒ **L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

Ce document propose une maquette « type » du livret permettant pour chaque unité de définir conformément au texte réglementaire (arrêté du 31 Juillet 2009) les modalités d'apprentissage spécifiques proposées à chaque étudiant infirmier .

Cette maquette est accompagnée en annexe d'une illustration concrète (pour les fiches 5/6/7) des éléments devant figurer dans ce livret d'accueil.

FICHE 1

Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

Les HCL : 2^{ème} CHU de France en quelques chiffres



Hospices Civils de Lyon

LES HOSPICES CIVILS DE LYON

2^{ème} Centre Hospitalo-Universitaire

UNE OFFRE DE SOINS COMPLÈTE ET RENOVÉE

14 établissements hospitaliers, organisés en 6 groupements, proposent une prise en charge adaptée à toutes les pathologies :

- établissements pluridisciplinaires
- établissements spécialisés
- hôpitaux gériatriques

Pour garantir un meilleur confort hôtelier, plus de la moitié de nos lits ont été modernisés depuis 2007.



Groupements hospitaliers :

- Nord
- Est
- Sud
- Hôpital Edouard Herriot
- Gériatrie
- Hôpital Renée Sabran
- Centre de Biologie et de Pathologie

LA FORMATION, GAGE DE QUALITÉ DES SOINS

- Les HCL participent chaque année à la formation de :
 - plus de **1700 étudiants**
 - plus de **600 internes**
- Près de **1600 professionnels de santé** sont formés dans les 11 écoles et instituts des HCL : infirmier(e)s, infirmier(e)s spécialisé(e)s, manipulateurs d'électroradiologie, sages-femmes et cadres de santé
- Le CHU collabore avec **4 UFR* de Médecine, 1 UFR d'Odontologie, 1 UFR de Pharmacie et 1 Institut Technique de Réadaptation.**
* Unité de Formation et de Recherche

RECHERCHE ET INNOVATION

La recherche et l'innovation sont un axe stratégique pour les HCL. Le CHU est le lieu principal de la réalisation de la recherche clinique, en partenariat avec l'Université, les établissements publics scientifiques et techniques ou le secteur privé pharmaceutique et biomédical

- **300 essais cliniques** conduits chaque année
- **1900 articles scientifiques** publiés

LES HCL EN QUELQUES CHIFFRES

22 000 professionnels dont plus de 5 000 médecins

- Un produit d'exploitation annuel de près de **1 400 millions d'euros**
- Plus de **5 100 lits**
- Plus de **400 places d'hôpital de jour**

Activité annuelle

- Plus d'**1,4 million** journées d'hospitalisation
- Plus de **900 000** consultations
- Près de **220 000** passages aux urgences
- Plus de **300** greffes d'organes

ACTEUR DE PRÉVENTION ET DE L'ÉDUCATION SANTÉ

Nos équipes sont mobilisées pour **initier ou relayer les campagnes de santé publique, de dépistage, de prévention et d'éducation thérapeutique** : plans cancer, maladies rares, handicap, vieillissement...

Hospices Civils de Lyon

© HCL - Direction de la Communication - PAO : Anne VAUCOURET - Christelle TERRINE - 09/2010



Hospices Civils de Lyon

Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.

Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

PAO : Direction de la Communication - 01-2010 Rédaction : COPIL tutoratcompagnonnage - Validation : DFRS - Date : janvier 2010 - Version n°2

FICHE 3

Présentation de l'unité et conditions d'accueil

INTITULE

Etablissement : CHLS

Adresse postale : 165 Chemin du grand Revoyet 69310 PIERRE BENITE

Pôle : CHIRURGIE

Intitulé du service, de l'unité : Unité 33

Localisation dans l'établissement : Bâtiment 3A 3eme étage

TYPOLOGIE DU STAGE

Soins : courte durée longue durée, de suite et de réadaptation

santé mentale et psychiatrie individuels ou collectifs sur lieux de vie

Spécialités ou orientation :

Service de chirurgie orthopédique

Les patients peuvent être accueillis en programmé ou venir en post-urgence. .

Hospitalisation complète Consultations Hôpital de semaine Hôpital de jour

Autre :

Capacité d'accueil

Lits : 23

Places :

Box

Organigramme

Cadre de santé : BRET Marie-Hélène

Téléphone : 04-78-86-11-05

Mail : marie-helene.bret@chu-lyon.fr

Maître de stage : Les référents de stage attribués lors de l'arrivée des étudiants

Tuteur : BRET Marie-Hélène

FICHE 4

Conditions d'accueil

Equipe de soins :		
	Nombre	Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
Médecins	13	9 chirurgiens et 4 anesthésistes 2 Kinésithérapeutes, 1 diététicienne, 1 Assistante sociale, 7 secrétaires médicales, 1 psychologue, une équipe de psychiatrie de liaison et une équipe d'aumônerie.
Cadres de Santé	1	
ASH	2	
ASD	8	
IDE	9	
Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)		
L'équipe mobile de gériatrie et l'équipe des soins palliatifs		
Horaires de l'équipe Infirmière		Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)
Matin : 6H30-14H25 Soir : 14H-21H25 Jour : 9H25-17H25 Nuit : 21H-7H Alternance jour/nuit : NON		Matin : 6H30-13H50 Soir : 14H-21H
Modalités d'encadrement :		
<p>L'ACCUEIL est fait par le cadre lors d'un entretien, puis avec le référent qui suivra l'étudiant tout au long du stage. Un livret de suivi est alors donné. L'étudiant est responsable de la gestion de cet outil d'évaluation. Il doit également présenter son portfolio à l'équipe qui l'encadre.</p> <p>LE BILAN MI-STAGE est accompagné lors d'un soin technique et d'une toilette. L'étudiant doit nous présenter 1 ou 2 démarches cliniques, en fonction de son niveau d'étude. Le bilan mi-stage se fait avec l'aide du livret de suivi qui est censé être rempli au préalable. On fixe alors les axes de travail de la seconde partie de stage.</p> <p>LE BILAN FIN DE STAGE est réalisé pendant un entretien avec la cadre ainsi qu'avec les référents de stage, et à l'aide des documents de suivi remplis tout au long des 5 semaines, nous faisons un bilan des compétences acquises de l'élève. Nous remplissons également la grille d'évaluation de l'IFSI.</p>		
Ressources mises à disposition :		
<p>SUPPORTS INFORMATIQUES, tels que les fiches audio et vidéo disponible dans le service (la chirurgie du pied, les consignes pour la manipulation des cathéters centraux).</p> <p>SUPPORTS PAPIERS, comme les classeurs de protocoles, la présentation des différentes chirurgies pratiquées dans l'unité, les différents types de plâtres...</p>		
Informations pratiques :		
<p>ACCES A L'ETABLISSEMENT : en BUS avec le 88, par l'AUTOROUTE A7, sortie Pierre Bénite, et par le métro à OULLINS ;</p> <p>REPAS : possibilité d'aller au self, l'étudiant peut emmener son repas et déjeuner dans le service.</p> <p>VESTIAIRE : il y en a un dans le service. Il faut penser à prendre un cadenas.</p> <p>TENUES : elles sont gérées entièrement par l'étudiant.</p>		

FICHE 5

Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage

OUI

NON

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :

Dès le 1^{er} semestre :

1. Anatomie et physiologie de l'appareil locomoteur
2. Connaissance des principales pathologies orthopédiques
3. Connaissance de l'emplacement du chariot d'urgence
4. Connaissance des paramètres vitaux
5. Connaître les standards de prévention du risque infectieux (lavage de mains, désinfection des chariots, matériel, chambres...)
6. Connaissances sur personne âgée (sociologie, anthropologie, psychologie).
7. Connaissances sur la préparation du patient pour un départ au bloc opératoire et sur la surveillance clinique post-opératoire.
8. Appliquer les connaissances théoriques sur l'administration des médicaments non-injectables.
9. Connaissances sur la réalisation de la glycémie capillaire.

A partir du 2nd semestre :

1. Maîtriser le calcul de doses simples
2. Avoir des notions sur la pose et surveillance d'alimentation parentérale
3. Manipuler les VVP, pose et surveillance
4. Gestes d'urgence

A partir du 3^{eme} semestre :

1. Connaissances en pharmacologie : AINS, AIS, ANTALGIQUES, ANTICO, ATB
2. Connaissances sur le processus traumatique
3. Maîtriser les processus infectieux et inflammatoire
4. Maîtriser les calculs de doses

A partir du 4^{eme} semestre :

1. Connaître la législation concernant l'administration des produits sanguins labiles
2. Mobilisation des connaissances en vue de l'éducation des patients porteurs d'une PTH
3. Connaissances sur les vigilances : matériovigilance, hémovigilance, identitovigilance
4. Connaissance de la composition du chariot d'urgence

A partir du 5^{eme} semestre :

1. Avoir une parfaite connaissance de la responsabilité IDE dans l'application de la prescription médicale et du rôle propre infirmier.

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

Mission principale : Prodiguer des soins encadrant une chirurgie

Soins à visée : éducative - préventive - diagnostique - curative - palliative

Précisez :

Educative, dans la mesure où l'équipe est capable de donner des conseils de mobilisation en vue de réduire les risques de complications.

Préventive, dans la mesure où les soins donnés au patient permettent de prévenir les risques de douleur, infectieux, d'altération de l'état cutané ou en lien avec l'altération de la mobilité, liés à la chirurgie.

Curative, dans la mesure où tout est mis en place afin que le patient hospitalisé puisse sortir dans un délai convenable et en bonne santé. Le but de l'équipe soignante est que le patient puisse retrouver sa qualité de vie antérieure, voire de l'améliorer.

Caractéristiques essentielles de la population accueillie :

L'unité accueille des patients de tout âge. 80% des patients hospitalisés bénéficient d'une chirurgie programmée et viennent donc de leur domicile, et 20% viennent de la post-urgence ou post-réa. Une partie sort en SSR et l'autre partie fait un retour à domicile.

Pathologies et/ou situations prévalentes :

PTH

PTG

Chirurgie du pied (Hallux valgus)

Chirurgie de l'épaule avec PTE

En traumatologie : ostéosynthèse du membre inférieur, supérieur

Infectieux : Infection ostéoarticulaire : ablation de prothèse avec réimplantation, arthrodèse, amputation

Protocoles de soins spécifiques, référentiels de bonnes pratiques : quelques exemples

Prise en charge de la douleur avec des protocoles antalgiques

Surveillance des différentes contentions : Attelle de Zimmer, traction, plâtres circulaires, gouttières plâtrées, attelle coude au corps

Prévention, surveillance, dépistage et traitement des troubles thrombo-emboliques

Prévention, surveillance et dépistage des altérations cutanées

Mobilisation et éducation des patients à la marche, en fonction du type d'intervention réalisée.

Prévention, surveillance et dépistage des infections consécutives à la chirurgie et l'alitement.

Parcours de soins:

Lieux et modalités où l'étudiant peut être amené à suivre le patient dans son parcours de soins

Admission :

SAU→UCU→BLOC→UCU→UNITE 33 →SSR →DOMICILE

DOMICILE→U33→BLOC→ SSR OU DOMICILE

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	x	<i>Accueil du patient+ recueil de données à rentrer sur support informatique (easily) Ex : situation familiale, tutelle, curatelle, mode de vie, carte de groupage sanguin</i>
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	x	<i>Dossier informatique, dossier médical papier</i>
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	x	<i>Risque de douleur, phlébite, hémorragie, sepsis</i>
4. Conduire un entretien de recueil de données	x	<i>Easily</i>
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	x	<i>Repérer le mode de vie, les capacités du patient pendant l'hospitalisation</i>
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	x	<i>Réadaptation en fonction des capacités du patient</i>
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	x	<i>Evaluation de l'état physique et psychique du patient : capacités à réaliser les gestes de la vie quotidienne, état cutané, capacités cognitives...</i>
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	x	<i>Connaître le protocole *1536, institutionnel</i>

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	x	<i>Travail en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire</i>
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	x	<i>Priorisation des soins</i>
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	x	
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	x	
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	x	<i>Planification des soins entre les différentes catégories professionnelles</i>
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	x	<i>Suivi et surveillance des opérés</i>
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	x	<i>Prise en charge globale des patients</i>
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	0	
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et	0	
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires	0	

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 3: Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	x	<i>Personnalisation du projet de soin, adaptation en fonction des capacités du patient opéré</i>
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	x	<i>Adapter la toilette : soit une aide au lit, soit une toilette complète, soit une toilette au lavabo</i>
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	x	<i>Savoir évaluer, dépister liés à l'altération de la mobilité.</i>
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	x	<i>Fermer la fenêtre quand risque suicidaire identifié, mettre en sécurité les patients prémédiqués ou en retour de bloc avec notamment la mise en place de barrières.</i>
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	x	<i>Réaliser les 1ers levers de façon précoce, en fonction des ressources du patient et au vue de son compte rendu opératoire</i>
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	x	<i>Assurer les transmissions orales et écrites et s'y référer afin de mettre en œuvre des soins au plus prêt des capacités du patient.</i>

FICHE 7 Acquisition

COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	x	<i>Connaissance des produits administrés et surveillance de leurs effets secondaires possibles.</i>
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	x	<i>Connaissance du déroulement des examens pour une bonne préparation et une explication efficace et claire au patient</i>
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	x	<i>Utilisation de cristalnet : validation d'administration des produits, programmation</i>
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	x	<i>Savoir faire les liens entre le type de chirurgie effectuée, l'administration et la posologie d'un médicament</i>
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	x	<i>Connaissance du protocole douleur et manipulation efficace des échelles d'évaluation de la douleur (EVA ou EVS)</i>
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique	0	
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques	x	<i>Savoir faire appel à tel ou tel professionnel et être capable de détecter le bon moment</i>

<p>8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne</p>	<p>x</p>	<p>Connaissance avec pose, surveillance et utilisation, des VVP, VVC, PICC LINE, PSE, KT NAROPEINE, PCA, AP et OXYGENOTHERAPIE</p>
<p>9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique</p>	<p>x</p>	<p>Accompagner et servir le médecin ou l'interne lors de certains pansements tels que les pansements VAC, les pansements de pieds</p>
<p>10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique</p>	<p>0</p>	
<p>11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées</p>	<p>x</p>	<p>Connaissance des thérapeutiques et examens pratiqués dans le service. Par exemple : bilan sur KT centraux, utilisation du Blader Scanner, utilisation des matelas à air...Connaissance le l'action prévue et des effets secondaires</p>
<p>12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...</p>	<p>x</p>	<p>Assurer les transmissions sur les différents supports présents dans le service.</p>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 5: Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	x	<i>Par exemple prise en charge spécifique attribuée aux patients ayant été en contact avec l'ERV</i>
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	x	<i>Education des patients sur la prise d'AVK, les mobilisations possibles lorsqu'on est porteur d'une PTH</i>
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	x	<i>Informers, par exemple, les patients sur les risques, possibles, du retard de cicatrisation lorsqu'ils sont fumeurs ou qu'ils consomment régulièrement de l'alcool</i>
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées	0	
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives	x	<i>Apprentissage de la prévention des risques de chute, d'escarre, d'œdème, de phlébite ou de luxation.</i>
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes	x	<i>Lors de la remise des papiers de sortie, expliquer les traitements prescrits et les consignes de sortie par rapport à d'éventuels écoulements, fièvre ou douleur</i>
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients 0		

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 6: Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	x	<i>Savoir établir une communication soignant-soigné, adaptée aux facultés du patient, afin d'établir une relation d'aide.</i>
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	x	<i>Adopter une relation adaptée en fonction de l'environnement et de la chirurgie du patient</i>
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	x	<i>Stimulation de toutes les formes de communication Recherche des personnes référentes en langues étrangères</i>
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	x	<i>Avoir une posture, en tant que professionnel de la santé, favorisant la relation d'aide dans les soins.</i>
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	x	
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	x	<i>Connaître les différentes démarches appliquées en cas de conflit ou fugue notamment Connaître les interlocuteurs tels psychologues, cultes ...</i>
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	x	<i>Gestion de l'agressivité, la violence. Savoir faire appel à des aides ressources</i>

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle:

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	x	<i>Relève orale</i>
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	x	<i>Etre capable d'évaluer sa pratique professionnelle et se questionner</i>
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	x	
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	x	<i>Connaissance de la charte des droits du patient</i>
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	x	<i>Suivi de la traçabilité de la désinfection des chariots, du nettoyage du matériel, du contrôle du frigo...</i>
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	x	<i>Vérification du chariot d'urgence</i>
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique		

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 8: Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	x	<i>Travail en équipe pluridisciplinaire. Connaissance des normes d'un bilan sanguin</i>
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	x	<i>Questionnement par rapport aux résultats des bilans sanguins. Faire des liens entre tous les actes pratiqués lors d'une prise en charge.</i>
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	x	<i>Utilisation des supports informatiques et papiers</i>
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles	x	<i>Se référer aux cours disponibles dans le service</i>
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre	0	
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite	0	

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	x	<i>Savoir faire appel aux personnes ressources du patient telles que le tuteur, assistante sociale de secteur, le médecin traitant...</i>
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de sa responsabilité, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	x	<i>Travail avec tous les intervenants inclus dans la prise en charge autour de la chirurgie</i>
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	x	<i>Utilisation EASILY</i>
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile	x	<i>Organisation du devenir du patient (HAD, SSR..)</i>
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	x	
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	0	
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	0	
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral	0	

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 10: Informer, former des professionnels et des personnes en formation

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins	x	<i>En fonction du niveau d'étude de l'étudiant, en fonction de la présence ou non d'autres stagiaires</i>
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants	x	
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage	x	
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration	x	
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique	x	
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		

FICHE 8**LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS***Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service*

Actes, activités et techniques de soins	Cocher si réalisable dans le service	Précision si nécessaire
Entretien d'accueil et d'orientation	x	
Soins d'hygiène et de confort	x	
Entretien d'aide, entretien thérapeutique	x	
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	x	
Prélèvements veineux	x	
Prélèvements capillaires	x	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques	x	
Injections parentérales avec calcul de dosage	x	
Perfusions périphériques avec calcul de dosage	x	
Pansements simples, ablation fils, agrafes	x	
Pansements complexes, drainages	x	
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols	x	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	x	
Surveillances pré et post opératoire	x	
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence	x	
Préparation de la sortie d'un patient	x	
Techniques de médiations thérapeutiques	x	
Utilisation de seringues auto pulsées	x	
Pose et surveillance de sonde gastrique		
Pose et surveillance de sonde urinaire	x	
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique		
Pose et surveillance de transfusion de transfusion	x	

Injections dans les chambres implantables		
Autres :		
Pansement de PiccLine	+	
Surveillance pansement type VAC	+	
Prise en charge patients hémophiles	+	
Surveillance des tractions	+	
Utilisation bladderscan	+	
Utilisation appareil à bandelettes urinaires	+	

